

Classe de 3^{ème} professionnelle

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES POUR LA RENTREE 2025 ET L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

LA RENTREE

Le Mardi 02 septembre 2025 à 10h30

En présence de l'un des parents

10h30 - 12h : informations en présence des parents et désignation des DPE (Délégués Parents Elèves).

12h : Repas au self pour les $\frac{1}{2}$ pensionnaires et internes.

13h15 : début des cours.

POUR LES ELEVES DEJA SCOLARISES AU LYCEE LA PELISSIERE EN 2024/2025

- ***Un chèque de 200 € correspondant à un acompte sur la scolarité à l'ordre de AFG LA PELISSIERE (qui sera déduit de la facture en octobre).***
- ***Attestation assurance scolaire ou formulaire MSC ci-joint.***

DOSSIERS DE BOURSES

Les dossiers de bourses doivent être rendus à la rentrée avec l'avis imposition 2025 sur les revenus 2024 (avis définitif) et la notification de la CAF précisant les personnes vivant au foyer.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les demandes sont à faire par Internet.

FACTURATION SCOLARITE, RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Une facture annuelle (scolarité et hébergement) sera établie courant octobre 2025.

DEROULEMENT DE LA SCOLARITE

Le jour de la rentrée, seront communiqués aux élèves et notés sur le carnet de correspondance :

- * le nom du professeur principal, des enseignants et leur coordonnée courriel,***
- * l'emploi du temps et les dates des stages.***

ASSIDUITE

C'est la base d'une bonne scolarité.

L'obligation de scolarité s'applique à tous les adolescents de – de 16 ans et l'obligation de formation aux adolescents entre 16 et 18 ans.

*Toute absence doit rester **EXCEPTIONNELLE** et doit être prévenue et justifiée par un certificat médical.*

LE CARNET DE CORRESPONDANCE

C'est un document officiel important et l'élève doit toujours l'avoir avec lui.

Nous vous demandons d'utiliser ce carnet pour toute correspondance concernant votre enfant.

REGLEMENT INTERIEUR (NOUVEAU)

*En 2025-2026, pour tous les élèves, les téléphones portables et objets connectés sont **STRICTEMENT** interdits d'utilisation, non apparents et éteints pendant les heures ouvrables du lycée (7h45-16h20).*

LES RESULTATS SCOLAIRES

Vous aurez accès au suivi et aux résultats scolaires de votre enfant à tout moment et à raison d'un bulletin scolaire par trimestre sur le logiciel ECOLEDIRECTE

***Téléchargez et Conservez très soigneusement ces bulletins.** Ils vous seront demandés pour la constitution de nombreux dossiers, en particulier pour la poursuite des études. La Pélissière ne délivrera pas de duplicata : Obligation RGPD (Protection des Données).*

Une réunion Parents/Professeurs sera organisée au terme du 1^{er} trimestre de l'année. Nous vous communiquerons les dates en temps utile.

N'hésitez pas également à prendre rendez-vous avec le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire ou les enseignants pour faire le point, si nécessaire

ADMINISTRATION - CORRESPONDANCE - TELEPHONE

Adresse à noter :

Lycée Rural Privé LA PELISSIERE – BP 113 - 07304 TOURNON SUR RHONE CEDEX

 04.75.08.04.93

E-Mail : tournon-sur-rhone@cneap.fr - Site : www.lapelissiere.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Pour toute correspondance, bien préciser le nom, prénom et classe de l'élève.

Le Chef d'Etablissement



Dominique ROCHE

